

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
30 septembre 2003
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 19 septembre 2003, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la déclaration publiée le 18 septembre 2003 par la présidence de l'Union européenne, au nom de l'Union européenne, sur le coup d'État perpétré en Guinée-Bissau, qui est reproduite en annexe.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de l'Italie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Marcello Spatafora



**Annexe à la lettre datée du 19 septembre 2003, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Italie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et français]

**Déclaration publiée le 18 septembre 2003 par la présidence
de l'Union européenne, au nom de l'Union européenne,
sur le coup d'État perpétré en Guinée-Bissau**

L'Union européenne est résolument opposée aux prises de pouvoir anticonstitutionnelles et condamne donc le coup d'État perpétré le 14 septembre 2003 en Guinée-Bissau.

L'Union européenne réaffirme son attachement aux principes démocratiques et à la tenue d'élections libres et régulières, seul moyen d'opérer un changement de régime.

L'Union européenne prend acte de l'annonce faite par le Comité militaire selon laquelle il aurait l'intention de rétablir sans délai l'ordre constitutionnel et un régime civil dans le pays.

L'Union européenne est déterminée à coopérer avec la communauté internationale, y compris les Nations Unies, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest – dont il convient de saluer l'attitude constructive – et la Communauté de pays de langue portugaise, afin de soutenir le rétablissement rapide de l'ordre constitutionnel et des principes démocratiques, particulièrement l'organisation à court terme d'élections crédibles, et la réconciliation nationale en Guinée-Bissau.

Ces éléments essentiels restent la base de la poursuite, entre l'Union européenne et la Guinée-Bissau, d'un partenariat qui pourrait notamment contribuer à surmonter la crise économique et sociale que traverse depuis peu le pays.

Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République slovaque et la Slovénie, pays adhérents, la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, pays associés, ainsi que les pays de l'Association européenne de libre-échange membres de l'Espace économique européen, se rallient à la présente déclaration.